

## Les personnels de l'Académie de Nice

Avril  
2012

N° 3

Comparaisons académiques et nationales 2011

28233 personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, sont recensés en 2011 dans le secteur public de l'académie de Nice, dont 4 568 personnels non enseignants, 9 895 enseignants du 1<sup>er</sup> degré, 12 140 enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, 1 630 enseignants de l'enseignement supérieur .

Secteur public	ACADEMIE		France	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %
<b>ENSEIGNANTS</b>	<b>23 665</b>	<b>83,8</b>	<b>789 819</b>	<b>81,4</b>
Enseignants 1er degré	9 895	35,1	330 868	34,1
Enseignants 2nd degré	12 140	43,0	389 787	40,2
Enseignants Supérieur	1 630	5,7	69 164	7,1
<b>NON ENSEIGNANTS</b>	<b>4 568</b>	<b>16,2</b>	<b>179 759</b>	<b>18,5</b>
<b>TOUS PERSONNELS</b>	<b>28 233</b>	<b>100,0</b>	<b>969 578</b>	<b>100,0</b>

- ☞ Des personnels non enseignants moins présents mais plus qualifiés qu'au niveau national,
- ☞ Un recours au temps partiel pour plus d'un personnel sur dix, particulièrement élevé chez les non enseignants, en progression seulement chez les enseignants.
- ☞ Des personnels non titulaires en augmentation, plus présents chez les personnels non enseignants.
- ☞ Poursuite de la féminisation des personnels, majoritaire pour toutes les catégories sauf chez les enseignants du supérieur, toujours plus importante qu'au niveau national.
- ☞ Augmentation de l'âge moyen des personnels à de 43.1 à 43.3 ans, supérieur de 0,6 an à la moyenne nationale.
- ☞ Par rapport aux autres académies, l'académie de Nice se distingue par des personnels non enseignants dont l'âge moyen est le plus élevé, avec une présence importante de non titulaires et de temps partiel.
- ☞ Par rapport aux autres académies, l'académie de Nice se situe, pour les personnels enseignants dont l'âge moyen est également relativement élevé, dans une position moyenne pour le recours au temps partiel et pour la présence d'enseignants non titulaires.



## Les catégories de personnels

☞ moins de personnels non enseignants que la représentativité nationale, mais plus de catégorie A et B qu'au niveau national

☞ une majorité de professeurs des écoles dans le 1er degré, et de certifiés et assimilés, dans le 2nd degré

☞ moins de professeurs de LP qu'au niveau national, en cohérence avec l'offre de formation professionnelle

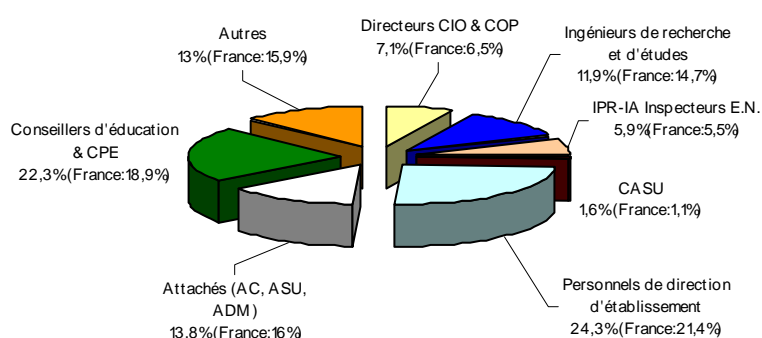
En 2011, les **personnels non enseignants** représentent 16.2 % des personnels de l'académie de Nice, soit une proportion inférieure à celle de la France Métropolitaine (18.5%).

Cependant les catégories A et B sont plus représentées qu'au niveau national.

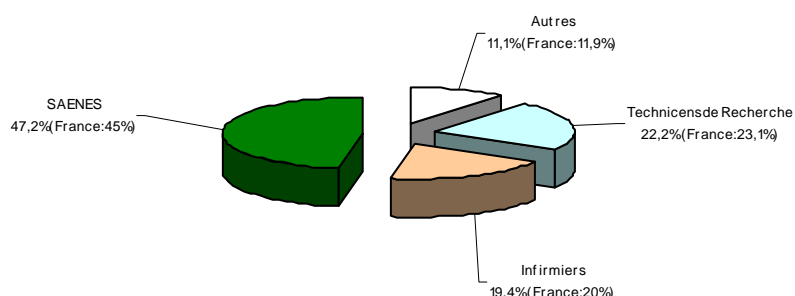
Répartition par catégorie	2010		2011	
	Académie	France	Académie	France
Catégorie A	39,5%	39,0%	39,5%	39,2%
Catégorie B	25,3%	24,4%	26,4%	24,9%
Catégorie C	35,2%	36,6%	34,1%	35,9%

### - Par rapport au niveau national :

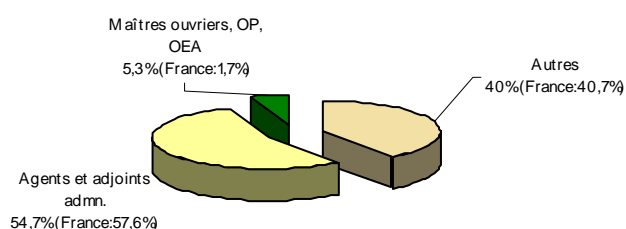
Moins d'attachés et d'ingénieurs de recherche et d'études, mais plus de personnels de direction, de conseillers d'éducation et CPE.



Plus de SAENES mais moins d'infirmiers et de techniciens.



Moins d'agents et adjoints administratifs mais plus de personnels maîtres ouvriers, OP et OEA.

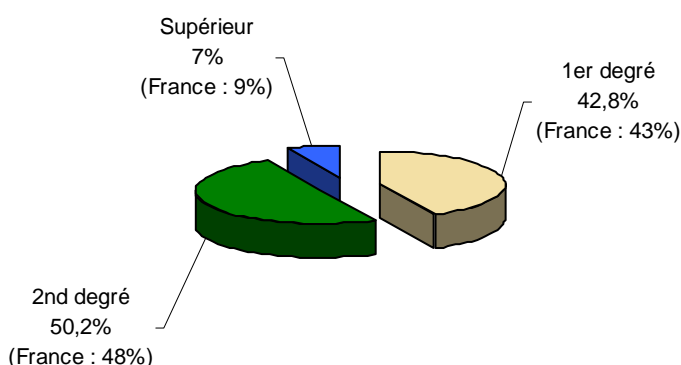




## La note d'information de l'académie de Nice

Les **personnels enseignants** dans l'académie de Nice (tous établissements d'enseignement confondus, Primaire, Secondaire, Supérieur et Autres enseignants) représentent **83.8%** de l'ensemble des personnels en 2011 pour 81.5% en France.

**Les enseignants se répartissent comme suit :**



**Dans le 1<sup>er</sup> degré**, les professeurs des écoles, en constante progression, sont majoritaires avec 95% des effectifs par rapport aux instituteurs (5%). Cette tendance est encore plus forte au niveau national avec 97.6% de professeurs des écoles .

**Dans le 2<sup>nd</sup> degré** (hors non titulaires), la répartition par corps reste relativement stable par rapport à 2010. Les certifiés et assimilés sont majoritaires (68.8%), plus représentés qu'au niveau national (66.2%). Environ un enseignant sur 10 est agrégé ou chaire supérieure dans l'académie (13.6% pour 13.3% au niveau national). A l'inverse, les professeurs de L.P sont moins nombreux, corrélativement à l'offre de formation de la voie professionnelle (13.9% pour 16% au niveau national)

La part des chargés d'enseignement est de 0.7% dans l'académie pour 0.6% au niveau France.

## La gestion du temps partiel

**plus d'une personne sur dix en temps partiel, avec un recours deux fois plus important chez les personnels non enseignants**

**Poursuite de l'augmentation du recours au temps partiel, chez les enseignants et tendance inverse pour les personnels non enseignants.**

% TEMPS PARTIEL	2010		2011	
	Académie	France	Académie	France
<b>PERSONNEL NON ENSEIGNANTS</b>	22,9	19,8	22,2	19,3

<b>ENSEIGNANTS</b>	2010	France	2011	France
Enseignants 1er degré	12,8	10,8	12,9	12,1
Enseignants 2nd degré	9,3	10,5	9,6	10,6
Enseignants Supérieur	1,8	2,3	1,9	1,6

<b>TOUS PERSONNELS</b>	<b>12,1</b>	<b>12,3</b>	<b>12,4</b>	<b>12,8</b>
------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------

**En 2011, 12.4% des personnels de l'Académie de Nice ont recours au temps partiel.**

Le recours au temps partiel est en progression de 0.3 point par rapport à 2010, en deçà de la moyenne nationale (12.8%)



## La note d'information de l'académie de Nice

Le recours au temps partiel concerne plus d'une personne sur cinq chez **les personnels non enseignants**. Il est en baisse de 0,7 point par rapport à 2010 soit un taux de 22.2% qui reste nettement au-dessus de la moyenne nationale (19,3%).

Le recours au temps partiel chez **les personnels enseignants** est plus limité : il concerne environ une personne sur dix, en progression de 0.5 point.

La situation par niveau d'enseignement est relativement différenciée :

Le recours au temps partiel diminue à l'inverse du niveau d'enseignement : le taux est de 1,9% seulement pour les enseignants du supérieur.

Le recours au temps partiel est plus fréquent qu'au niveau national chez les enseignants du 1er degré et du supérieur à l'inverse pour les enseignants du 2nd degré.

Une légère disparité se retrouve entre les deux **départements** avec un recours au temps partiel moins fréquent dans les Alpes Maritimes (12%) que dans le Var (12,7%)

**En 2011, l'académie de Nice avec 22.2% de personnels non enseignants en temps partiel, se situe au 6<sup>ème</sup> rang de l'ensemble des académies.**

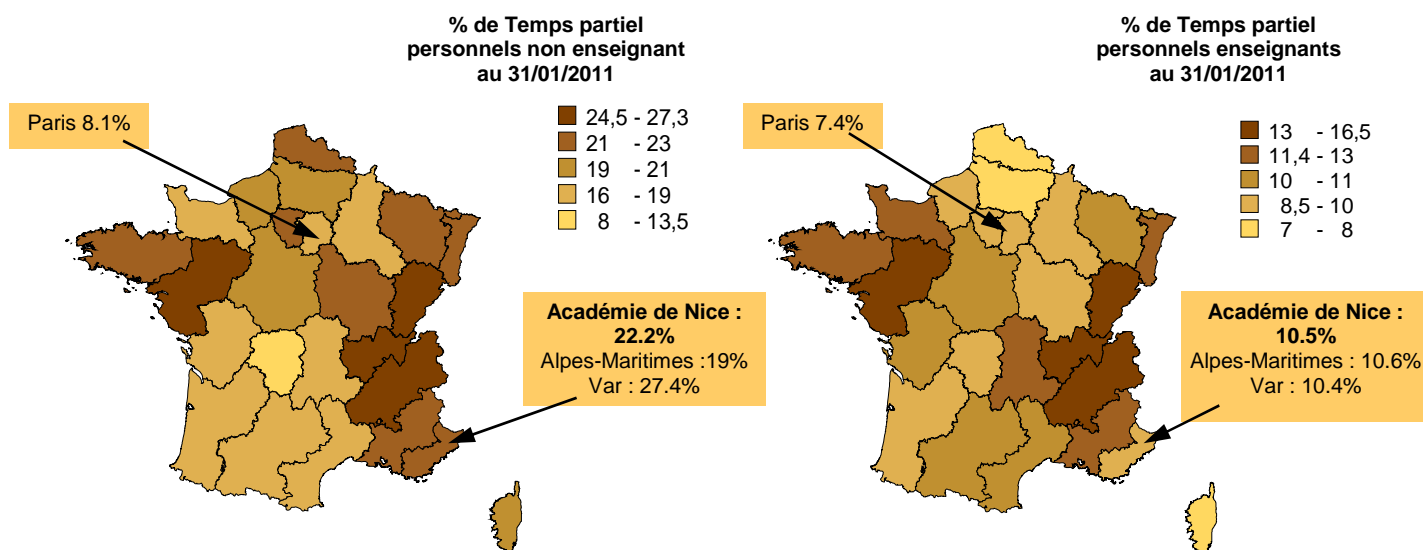
Les plus forts recours au temps partiel concernent les académies de Grenoble, Besançon, Nantes et Lyon, où près d'une personne sur 4 parmi les non-enseignants travaille à temps partiel.

Le taux le plus faible échoit à Paris avec 8.1% , ainsi qu'à l'académie de Limoges, où le taux est de 13.2%.

**En 2011, l'académie de Nice avec 10.6% de personnels enseignants en temps partiel, se situe au 15<sup>ème</sup> rang de l'ensemble des académies.**

Les plus forts recours au temps partiel se retrouvent dans les académies de Grenoble (16.3%), Lyon (14.2%), Besançon (13.7%), et Nantes (13.3%)

Les taux les plus faibles concernent, avec des taux inférieurs à 8%, les académies de Paris, de Corse, d'Amiens et de Lille.



## Les personnels non titulaires

☞ *augmentation des personnels non titulaires*

☞ *quatre fois plus de non titulaires chez les non enseignants par rapport aux enseignants*

☞ *plus de non titulaires qu'au niveau national chez les non enseignants*

% NON TITULAIRES	2010		2011	
	Académie	France	Académie	France
Personnels non enseignants	16,6	13,2	17,1	12,8
<b>ENSEIGNANTS</b>				
Enseignants 2nd degré	4,2	4,7	4,5	5,4

En 2011, 17.1 % des personnels non enseignants de l'académie de Nice sont non titulaires. En hausse (+0.5 point) par rapport à 2010, ils sont de plus en plus nombreux par rapport au niveau national (+4.3 points).

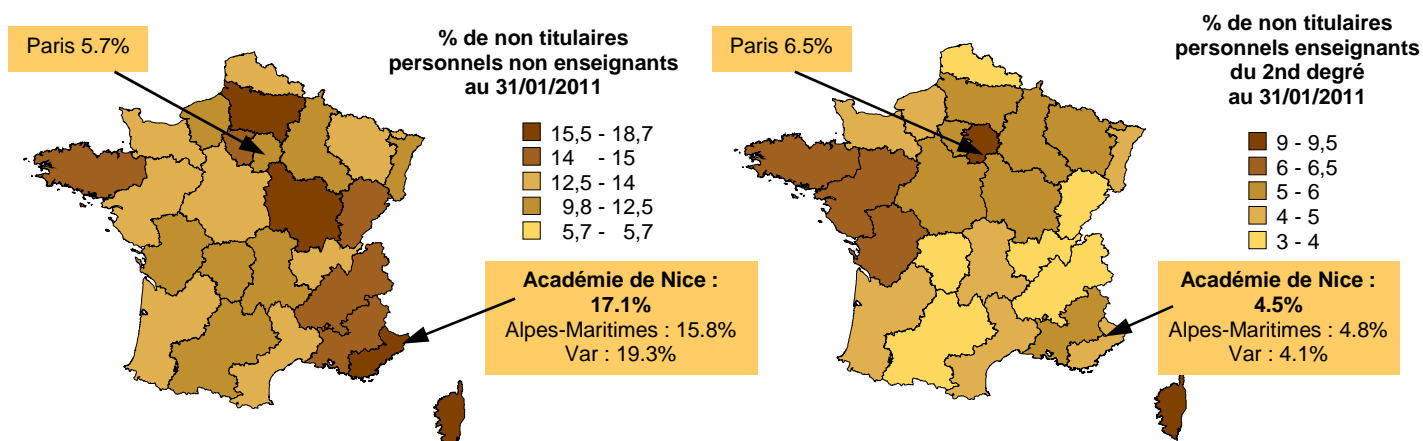
La présence de personnel non titulaire parmi les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré est plus limitée (4.5%). L'augmentation de 0.3 point observée cette année est plus limitée que l'évolution nationale de +0.7 point.

### Par catégorie de personnels :

- chez les non enseignants, sont essentiellement concernés les corps des assistants de vie scolaire (71.6%) et les contractuels (22%)
- chez enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, sont essentiellement concernés les enseignants contractuels (86.3%) et les maîtres-auxiliaires (13.5%).

**Par département :** les non titulaires chez les personnels non enseignants sont nettement moins nombreux dans les Alpes Maritimes (15,8%) que dans le Var (19,3%). A l'inverse, les enseignants non titulaires du 2<sup>nd</sup> degré des Alpes Maritimes sont légèrement plus présents par rapport au Var : respectivement 4,8% et 4,1%.

**Par sexe,** les femmes représentent 92.7% des non titulaires chez les non enseignants et 59.4% chez



En 2011, avec un taux de 17.1 % de personnels **non enseignants non titulaires**, l'académie de Nice se situe au **2<sup>ème</sup> rang** de l'ensemble des académies. Les plus forts taux concernent également la Corse (18.7%), Amiens (16.6%) et Dijon (15.7%). Les taux les plus faibles se situent dans les académies de Paris (5.7%) et Strasbourg (9.9%)

Pour les **enseignants du 2<sup>nd</sup> degré non titulaires**, Nice est au **17<sup>ème</sup> rang**. Les académies ayant le moins recours aux non titulaires sont celles de Besançon (3.1%), Toulouse (3.2%) et Lyon (3.3%). Les plus forts taux concernent les académies de Créteil (9.3%) et de Corse (9%).

## La féminisation des personnels

☞ *majoritaire pour toutes les catégories de personnels, sauf chez les enseignants du supérieur.*

☞ *progression de la féminisation, au niveau académique, plus modérée qu'au niveau national.*

% DE FEMMES	2010		2011	
	Académie	Effectif	Académie	France
<b>PERSONNEL NON ENSEIGNANT</b>	<b>72,4</b>	<b>71,6</b>	<b>72,5</b>	<b>72,0</b>
<b>ENSEIGNANTS</b>	<b>67,2</b>	<b>65,6</b>	<b>67,3</b>	<b>66,0</b>
Enseignants 1er degré	82,0	81,5	82,3	81,7
Enseignants 2nd degré	59,2	57,5	59,1	57,9
Enseignants Supérieur	37,0	36,7	36,7	36,4
Autres enseignants*	74,2	74,4		
<b>TOUS PERSONNELS</b>	<b>68,0</b>	<b>66,8</b>	<b>68,1</b>	<b>67,1</b>

En 2011, les femmes sont toujours majoritaires avec un taux de présence de 68.1% (+0.1 point par rapport à 2010). Cette féminisation est plus forte qu'au niveau national dont le taux augmente cette année de 66.8% à 67.1%. Cette spécificité académique concerne toutes les catégories de personnels.

Parmi les non enseignants, la part du personnel féminin est de 72.5%, dépassant le taux national de 0.5 point.

Par fonction et grade, on observe les taux de féminisation suivants :

**Catégorie A :** Les fonctions les plus féminisées sont celles des médecins (91.4%), conseillers techniques des services sociaux (90.9%), bibliothécaires (85.7%) et à l'inverse les taux les plus bas concernent les fonctions d'ingénieurs de recherche (21.4%)

**Catégorie B :** Les fonctions les plus féminisées sont celles des assistants de service social (96.5%) et les Infirmiers (96.2%) et les moins féminisées celles de techniciens (49.3%) et de techniciens de laboratoire (54.2%)

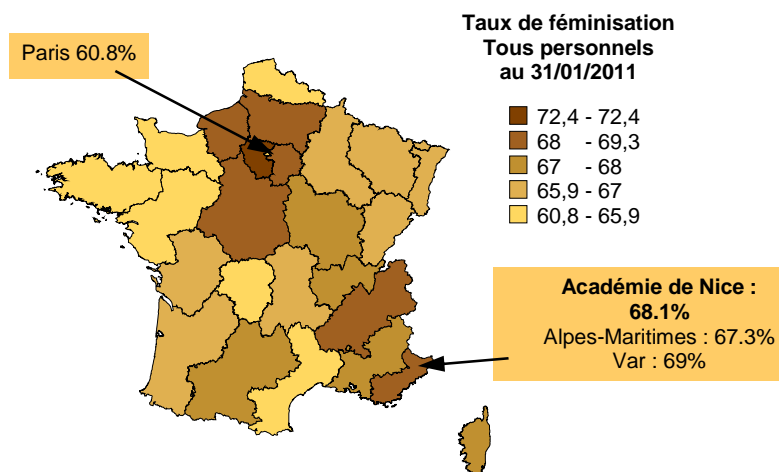
**Catégorie C :** Le personnel féminin est majoritaire dans toutes les fonctions de catégorie C. Les fonctions les plus féminisées sont celles des adjoints administratifs (91.8%)

Parmi les enseignants, les femmes sont majoritaires en établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré avec des taux de féminisation particulièrement élevés dans le 1er degré : 82.3% pour 59,1% dans le second degré. A l'inverse, les enseignants du supérieur sont en majorité des hommes (63.3%).

En 2011, la féminisation du personnel de l'Education Nationale de l'académie de Nice est toujours parmi les plus élevées par rapport aux autres académies, et située **Nice au 7<sup>ème</sup> rang**.

Les taux de féminisation les plus élevés concernent les académies de Versailles (72.4%) et de Grenoble (69.2%). Paris, avec la forte présence de l'enseignement supérieur est l'académie avec le taux le plus faible (60.8%).

Le personnel féminin est majoritaire dans toutes les académies.





## L'âge moyen des personnels

- ☞ un personnel plus âgé qu'au niveau national : écart de 0.6 an
- ☞ poursuite du vieillissement avec un âge moyen de 43.3 ans
- ☞ Nice, la plus âgée des académies pour les personnels non enseignants

L'âge moyen des personnels de l'académie continue d'augmenter de 43.1 à 43.3 ans en 2011 au même rythme que la moyenne nationale qui passe de 42.5 à 42.7 ans.

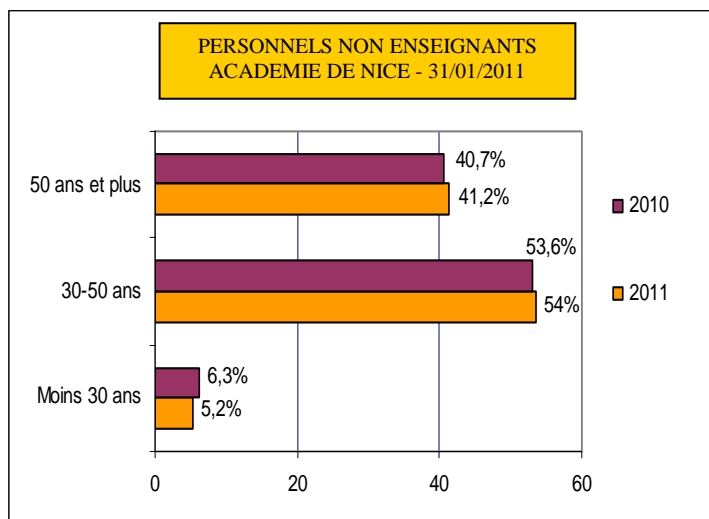
Le personnel du département du Var, avec un âge moyen de 43 ans, est plus jeune que dans les Alpes Maritimes (43,6 ans).

### L'âge moyen des personnels non enseignants de 46.5 ans, est nettement supérieur à l'âge moyen national de 45.9 ans.

Il est de 39.4 ans pour les non titulaires, de 47.7 ans pour les catégories C, de 45.5 ans pour les catégories B, et de 48.1 ans pour les catégories A.

Le personnel non enseignant des catégories A et B de l'académie de Nice est plus âgé qu'au niveau national. On remarquera toutefois un rajeunissement des personnels de catégories B (-0.9 an par rapport à 2010)

Par rapport à 2010, l'âge moyen a augmenté de 0.2 an, avec une part des moins de 30 ans en baisse 1.1 point.

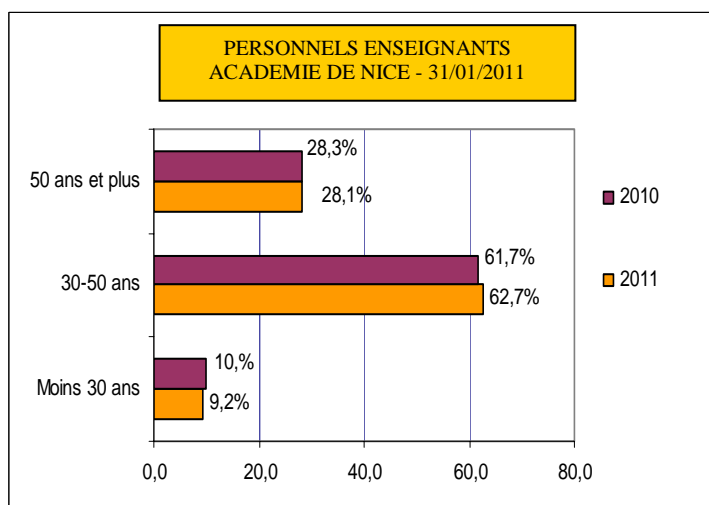


### L'âge moyen des personnels enseignants de 42.7 ans dépasse de 0,6 an l'âge moyen national de 42.1 ans.

L'âge moyen augmente avec le niveau d'enseignement : 41.4 ans pour le 1<sup>er</sup> degré, 43.2 ans pour le 2<sup>nd</sup> degré et 46.7 ans pour le supérieur.

Quel que soit le niveau d'enseignement, le personnel non enseignant de l'académie de Nice est plus âgé qu'au niveau national.

Par rapport à 2010, l'âge moyen des enseignants a augmenté de 0.2 point avec une baisse de la part des moins de 30 ans de 0,8 point.





## La note d'information de l'académie de Nice

### Les situations sont plus nettement diversifiées selon les types de fonctions :

Chez les **personnels non enseignants**, les adjoints techniques sont les plus âgés (58 ans) avec les COP intérimaires (56 ans) ; les plus jeunes, se trouvent parmi les non-titulaires (38.3 ans) les enseignants contractuels (37 ans) et les assistants de vie scolaire (39.9 ans)

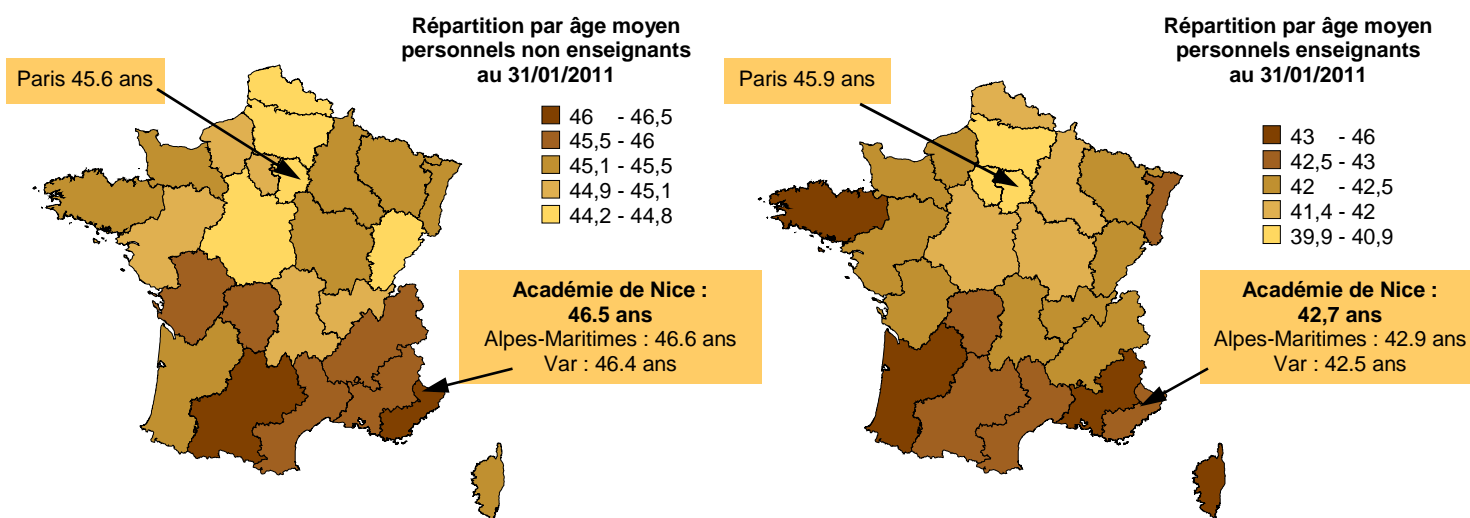
Chez les **enseignants**, les personnels les plus âgés se retrouvent parmi les PEGC (57.2 ans) et les chaires supérieures (54.8 ans), alors que les plus jeunes sont recensés parmi les enseignants contractuels (40.5 ans) dans le 2<sup>nd</sup> degré et les professeurs des écoles (41 ans) dans le 1<sup>er</sup> degré.

### Par rapport aux autres académies :

Nice se situe, au **1er rang** des académies dont le **personnel non enseignant** est le plus âgé avec une moyenne de 46,5 ans.

L'âge moyen de 42.7 ans pour le **personnel enseignant** positionne l'Académie au **9<sup>ème</sup> rang**.

Les académies de Créteil, Amiens et Versailles sont les plus "jeunes", et celles de Paris et de la Corse, les plus "âgées".



*Champs retenus : les enseignants et non enseignants (titulaires et non titulaires) exerçant dans des établissements publics au titre de la formation initiale et continue, hors établissements publics sous tutelle du MEN.*

*Source : fichier de paye au 31 janvier 2011*

### La Note d'Information de l'Académie de Nice

53, avenue Cap de Croix – 06181 Nice cedex 2 – Fax 04 93 53 72 70

Directeur de la publication :  
**Claire LOVISI**  
Recteur de l'Académie de Nice  
Chancelier des Universités  
ISSN 1284062

Prospectives et Performances